

# DÉPARTEMENT DU GERS



---

## BEGES

### Bilan des émissions de gaz à effet de serre

---



# Sommaire

<b>1. Description de la personne morale Conseil Départemental du Gers</b> .....	<b>6</b>
<b>2. Année de reporting de l'exercice et année de référence</b> .....	<b>6</b>
<b>3. Schéma des périmètres organisationnels</b> .....	<b>7</b>
<b>4. Description du périmètre opérationnel retenu (catégories/postes/sources)</b> .....	<b>9</b>
<b>5. Résultats généraux du Bilan</b> .....	<b>10</b>
<b>6. Analyse &amp; Descriptif des traitements des données</b> .....	<b>12</b>
POTENTIELS DE RECHAUFFEMENT GLOBAL.....	12
POSTE 1 : ÉMISSIONS DE SOURCES FIXES DE COMBUSTIBLES .....	12
POSTE 2 : ÉMISSIONS DE SOURCES MOBILES À MOTEUR THERMIQUE .....	13
POSTE 4 : ÉMISSIONS DIRECTES FUGITIVES .....	15
POSTE 6 : ÉMISSIONS INDIRECTES LIÉES À LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ .....	16
POSTE 13 : DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS.....	17
<b>7. Élément d'appréciation sur les incertitudes</b> .....	<b>18</b>
<b>8. Plan d'actions</b> .....	<b>19</b>
RÉSULTATS DU PLAN D'ACTION 2011-2014.....	19
GROUPE DE TRAVAIL.....	19
SYNTHÈSE DU PLAN D' ACTIONS .....	20
DESCRIPTIF SUCCINCT DU PLAN D' ACTIONS .....	21
<b>9. Informations complémentaires</b> .....	<b>24</b>
<b>Annexe : liste du patrimoine intégré</b> .....	<b>25</b>

# Table des illustrations

FIGURE 1 - PÉRIMÈTRE ORGANISATIONNEL .....	8
FIGURE 2 - PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL RETENU .....	9
FIGURE 3 - RÉSULTATS BEGES 2014.....	10
FIGURE 4 - EVOLUTION BEGES À PÉRIMÈTRE CONSTANT (SCOPE 1 ET SCOPE 2).....	11
FIGURE 5 – POSTE RETENU DU SCOPE 3.....	11
FIGURE 6 - EVOLUTION ENTRE 2011 ET 2014 - TOUS POSTES D'EMISSION .....	11
FIGURE 7 - EVOLUTION ENTRE 2011 ET 2014 - POSTE D'ÉMISSION N°1.....	13
FIGURE 8 - EVOLUTION ENTRE 2011 ET 2014 - POSTE D'ÉMISSION N°2.....	14
FIGURE 9 - EVOLUTION ENTRE 2011 ET 2014 - POSTE D'ÉMISSION N°4.....	15
FIGURE 10 - EVOLUTION ENTRE 2011 ET 2014 - POSTE D'ÉMISSION N°6.....	16
FIGURE 11 - DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS (HORS VÉHICULES DE SERVICE).....	17
FIGURE 12 - ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION SUR LES INCERTITUDES .....	18
FIGURE 13 - OBJECTIFS DES POSTES 1 ET 6 À L'HORIZON 2020 .....	19
FIGURE 14 - GROUPE DE TRAVAIL DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GERS POUR LE BEGES.....	19
TABLEAU 1 - PRG À 100 ANS DU 5 <sup>ÈME</sup> RAPPORT DU GIEC.....	12
TABLEAU 2 - DONNÉES UTILISÉES POUR CALCUL DES GES - POSTE D'ÉMISSION N°1.....	12
TABLEAU 3 - FACTEURS D'ÉMISSION UTILISÉS - POSTE D'ÉMISSION N°1 .....	12
TABLEAU 4 - DONNÉES UTILISÉES POUR CALCUL DES GES - POSTE D'ÉMISSION N°2.....	13
TABLEAU 5 - FACTEURS D'ÉMISSION UTILISÉS - POSTE D'ÉMISSION N°2 .....	14
TABLEAU 6 - DONNÉES UTILISÉES POUR CALCUL DES GES - POSTE D'ÉMISSION N°4.....	15
TABLEAU 7 - FACTEURS D'ÉMISSION UTILISÉS - POSTE D'ÉMISSION N°4 .....	15
TABLEAU 8 - DONNÉES UTILISÉES POUR CALCUL DES GES - POSTE D'ÉMISSION N°6.....	16
TABLEAU 9 - FACTEURS D'ÉMISSION UTILISÉS - POSTE D'ÉMISSION N°6 .....	16
TABLEAU 10 - DONNÉES UTILISÉES POUR CALCUL DES GES - POSTE D'ÉMISSION N°13 .....	17
TABLEAU 11 - FACTEURS D'ÉMISSION UTILISÉS - POSTE D'ÉMISSION N°13.....	17

# Avant-Propos

## Article L229-25 du Code de l'Environnement :

« Sont tenus d'établir un bilan de leurs émissions de gaz à effet de serre :

[...]L'Etat, les régions, les **départements**, les métropoles, les communautés urbaines, les communautés d'agglomération et les communes ou communautés de communes de plus de 50 000 habitants ainsi que les autres personnes morales de droit public employant plus de deux cent cinquante personnes.

[...]les personnes mentionnées[...]joignent à ce bilan une **synthèse des actions envisagées** pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Ce bilan est rendu **public**. Il est mis à jour au moins **tous les trois ans**.[...] »

Un Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) se quantifie en tonnes équivalent dioxyde de carbone (tCO<sub>2</sub>e).

Pour se donner un ordre de grandeur : 1 tonne équivalent CO<sub>2</sub> équivaut à 2 allers-retours en avion entre Toulouse et Paris, ou à 27 allers-retours en véhicule de service entre l'Hôtel du Département d'Auch et l'Hôtel de Région de Toulouse.

A périmètre constant, les émissions de gaz à effet de serre (GES) du Conseil Départemental étaient de 4 802 tCO<sub>2</sub>e en 2011, et de 4 669 tCO<sub>2</sub>e en 2014.

Entre 2011 et 2014, les émissions de GES du Conseil Départemental ont donc diminué de 133 tCO<sub>2</sub>e, soit une diminution de 3% en 3 ans.

Cette diminution provient à 70% d'actions propres au Conseil Départemental, en effet une part de cette diminution provient d'actions menées par des délégataires de service public (-26 tCO<sub>2</sub>e), une autre part est due également au changement de facteurs d'émission de gaz à effet de serre : l'électricité consommée en 2014 était moins émettrice de CO<sub>2</sub> qu'en 2011 (-14 tCO<sub>2</sub>e).

**De 2011 à 2014, le Conseil Départemental a donc diminué par ses actions ses émissions de gaz à effet de serre de 93 tCO<sub>2</sub>e.**

## LEXIQUE :

**BEGES** *Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre*

**GES** *Gaz à Effet de Serre*

**tCO<sub>2</sub>e** *tonne équivalent dioxyde de carbone*

**scope** *correspond à une catégorie internationale d'émissions de gaz à effet de serre. Il en existe trois, chaque fois distinguée par une couleur différente dans le présent document (scope 1 ; scope 2 ; scope 3)*

## 1. Description de la personne morale Conseil Départemental du Gers

**Raison sociale** : Conseil Départemental du Gers

**Code NAF** : 8411Z

**Code SIREN** : 223 200 015

**Adresse** : 81, route de Pessan 32000 Auch

**Nombre d'agents** : 1473 effectifs rémunérés (hors assistants familiaux) au 31 décembre 2014

**Description sommaire de l'activité** : Administration départementale

**Mode de consolidation** : contrôle financier  / contrôle opérationnel

Compte-tenu des spécificités du Conseil Départemental, l'approche par contrôle financier est celle qui semble la plus pertinente pour évaluer les émissions de la collectivité.

En effet, celle-ci dispose d'un patrimoine important, parfois mis à disposition ou loué à des partenaires.

En revanche, le nombre de locaux exploités par le Conseil Départemental et appartenant à des tiers est beaucoup plus limité et présente de plus faibles leviers d'actions.

## 2. Année de reporting de l'exercice et année de référence

**Année de reporting** : 2014

**Année de référence** : 2011

### 3.Schéma des périmètres organisationnels

La consolidation du périmètre organisationnel permet de définir les sites, installations et compétences prises en compte dans le bilan.

Pour déterminer ce périmètre, la norme ISO 14064-1 définit 2 modes de consolidation :

- L'approche "part de capital" : l'organisation consolide les émissions des installations à hauteur de sa prise de participation dans ces dernières ;
- L'approche « contrôle ».

Le Conseil Départemental du Gers a consolidé son périmètre organisationnel selon l'approche « contrôle ». Celle-ci peut se décliner en deux types de contrôle :

- Contrôle financier : l'organisation consolide 100% des émissions des installations pour lesquelles elle exerce un contrôle financier.
- Contrôle opérationnel : l'organisation consolide 100% des émissions des installations pour lesquelles elle exerce un contrôle opérationnel.

Le périmètre organisationnel du Conseil Départemental du Gers a été défini en application de la notion de contrôle financier.

Pour le patrimoine du Conseil Départemental sont donc pris en compte :

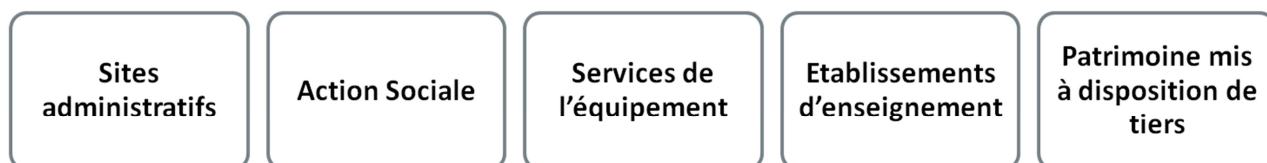
- Les émissions liées au patrimoine bâti lui appartenant ;
- Les émissions liées aux véhicules et autres sources mobiles lui appartenant ou en location longue durée ;
- Les bâtiments pour lesquels le Conseil Départemental est preneur d'un bail emphytéotique sont considérés comme contrôlés financièrement par le Conseil Départemental ;
- Tous les bâtiments mis à disposition par le Conseil Départemental dans le cadre des lois de décentralisation sont exclus du périmètre (Tribunaux, cités scolaires, préfecture).

Pour les tiers assurant une gestion externalisée de services ou de compétences sont prises en compte :

- Les émissions liées au patrimoine bâti leur appartenant, utilisé dans le cadre de leurs missions ;
- Les émissions liées aux véhicules et autres sources mobiles leur appartenant ou en location longue durée, dans le cadre de leurs missions.

La liste exhaustive des bâtiments concernés est présentée en annexe du présent document.

## Patrimoine du Conseil Départemental



## Gestion externalisée de services et de compétences

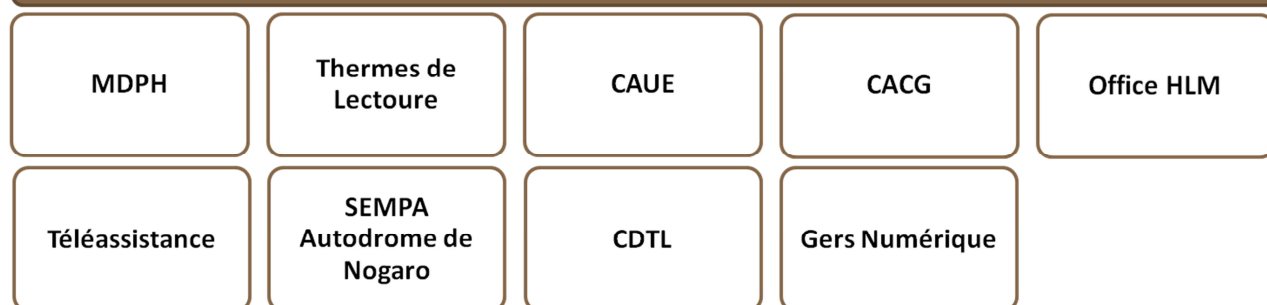


Figure 1 - Périmètre organisationnel

La réalisation d'un Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre permet de structurer la politique environnementale de la collectivité et d'identifier des actions de réduction de sa facture énergétique et de son impact global.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour une Nouvelle Organisation Territoriale de la République, le Département perd sa compétence en 2017 sur les transports scolaires et interurbains et ne mènera pas d'ici-là de plan d'actions de réduction d'émissions de gaz à effet de serre sur ce secteur.

De plus l'obtention de données exhaustives pour le calcul des émissions liées au transport scolaire et interurbain connaît un haut taux d'incertitude.

Dans ce cadre, cette compétence sortant du périmètre organisationnel en 2017, le Conseil Départemental a fait le choix de ne pas comptabiliser les émissions liées au transport dans son BEGES dans le but d'une meilleure lisibilité de son action lors de l'actualisation de 2017.



## 4. Description du périmètre opérationnel retenu (catégories/postes/sources)

Le périmètre opérationnel définit les sources d'émissions qui sont prises en compte dans le bilan.

Le périmètre opérationnel correspond aux catégories et postes d'émissions liées aux activités du périmètre organisationnel. Les principales normes et méthodes internationales définissent 3 catégories d'émissions :

- **Émissions directes de Gaz à Effet de Serre (ou SCOPE 1)** : Émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple : combustion des sources fixes et mobiles, fuites de fluides frigorigènes...
- **Émissions à énergie indirectes (ou SCOPE 2)** : Émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur pour les activités de l'organisation.
- **Autres émissions indirectes (ou SCOPE 3)** : Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au SCOPE 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple : l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme...

La réalisation d'un Bilan de Gaz à Effet de Serre sur les **scope 1** et **scope 2** est obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants.

Catégories d'émissions	N° Postes	Noms	Sources
Émissions directes de GES <b>(Scope 1)</b>	1	Émissions directes des sources fixes de combustion	Service Maintenance Patrimoine Immobilier. Service Collèges. Enquête auprès des délégataires*.
	2	Émissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Service Parc Départemental. Enquête auprès des délégataires*.
	4	Émissions directes fugitives	Service Maintenance Patrimoine Immobilier. Enquête auprès des délégataires*.
Émissions indirectes associées à l'énergie <b>(Scope 2)</b>	6	Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Service Maintenance Patrimoine Immobilier. Service Collèges. Enquête auprès des délégataires*.
Autres émissions indirectes de GES <b>(Scope 3)</b>	13	Déplacements professionnels	Direction des Ressources Humaines.

\*Enquêtes auprès des délégataires réalisées par la Direction Pilotage Évaluation et Méthodes

**Figure 2 - Périmètre opérationnel retenu**

# 5. Résultats généraux du Bilan

BEGES 2014

Tableau général des valeurs calculées pour le Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre en 2011 et 2014 selon le format de restitution proposé par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie :

TABLEAU GENERAL			2011						2014						Evolution 2011/2014		
Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Année de référence (année du premier Bilan)						Année de l'actualisation du Bilan						Total (t CO2e)	Incertitude (t CO2e)	
			CO2 (t CO2e)	CH4 (t CO2e)	N2O (t CO2e)	Autres gaz (t CO2e)	Total (t CO2e)	CO2 b (t CO2e)	Incertitude (t CO2e)	CO2 (t CO2e)	CH4 (t CO2e)	N2O (t CO2e)	Autres gaz (t CO2e)	Total (t CO2e)			CO2 b (t CO2e)
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	2 315	5	24	0	2 344	0	239	2 159	5	22	0	2 186	0	82	-158
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	1 553	1	11	0	1 565	63	54	1 699	1	14	0	1 713	98	76	+ 148
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	92	92	0	54	0	0	0	0	0	0	0	0
	4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	5	Emissions issues de la biomasse (sois et forêts)	3 868	6	36	92	4 001	63	251	3 858	5	36	110	4 009	98	124	+ 7
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	800	0	0	0	800	0	113	660	0	0	0	660	0	72	-140
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres émissions indirectes de GES	Sous total		800	0	0	0	800	0	113	660	0	0	0	660	0	72	-140
	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
	9	Achats de produits ou services	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
	10	Immobilisations de biens	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
	11	Déchets	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
	12	Transport de marchandise amont	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
	13	Déplacements professionnels	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
	14	Acrits en leasing amont	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
	15	Investissements	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
	16	Transport des visiteurs et des clients	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
	17	Transport de marchandise aval	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
	18	Utilisation des produits vendus	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
	19	Fin de vie des produits vendus	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
	20	Franchise aval	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
	21	Leasing aval	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
	22	Déplacements domicile travail	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
	23	Autres émissions indirectes	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
	Sous total		nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc

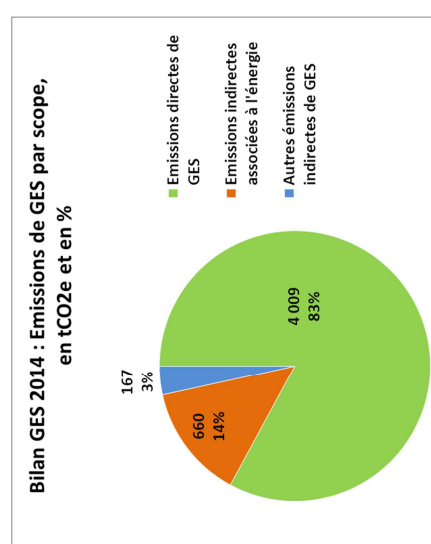
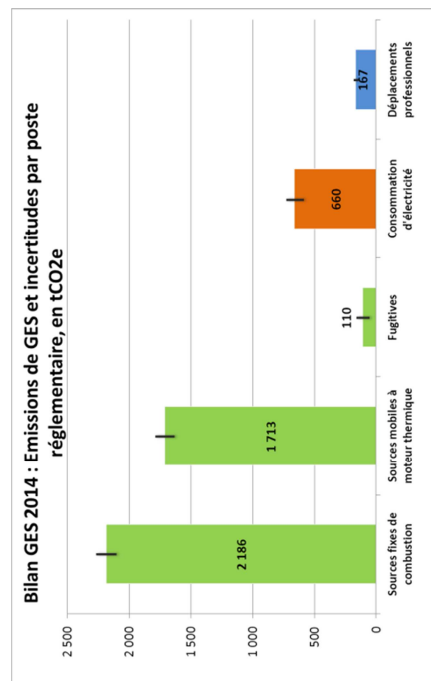


Figure 3 - Résultats BEGES 2014

## EVOLUTION BEGES 2011 & 2014

A périmètre constant (scope 1 et scope 2) ; les émissions de GES ont diminué de 133 tCO<sub>2</sub>e soit de 3% entre 2011 et 2014. Le BEGES 2011 s'élève à 4 802 tCO<sub>2</sub>e, le BEGES 2014 à 4 669 tCO<sub>2</sub>e. (Ces valeurs s'apprécient avec une marge d'incertitude respectivement inférieure à 6 et 5%.)

Catégories d'émissions	N° Postes	Postes d'émissions	2011			2014			Evolution 2011/2014	
			Total (t CO2e)	(±) Incertitude (t CO2e)	%	Total (t CO2e)	(±) Incertitude (t CO2e)	%	(t CO2e)	%
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	2 344	239	10%	2 186	82	4%	-158	-7%
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	1 565	54	3%	1 713	76	4%	+ 148	9%
	4	Emissions directes fugitives	92	54	58%	110	53	49%	+ 18	+20%
	<b>Sous total (scope 1)</b>		<b>4 001</b>	<b>251</b>	<b>6%</b>	<b>4 009</b>	<b>212</b>	<b>5%</b>	<b>+ 7</b>	<b>0%</b>
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	800	113	14%	660	72	11%	-140	-17%
	<b>Sous total (scope 2)</b>		<b>800</b>	<b>113</b>	<b>14%</b>	<b>660</b>	<b>72</b>	<b>11%</b>	<b>-140</b>	<b>-17%</b>
<b>TOTAL (scope 1 &amp; scope 2)</b>			<b>4 802</b>	<b>276</b>	<b>6%</b>	<b>4 669</b>	<b>224</b>	<b>5%</b>	<b>-133</b>	<b>-3%</b>

Figure 4 - Evolution BEGES à périmètre constant (scope 1 et scope 2)

En 2014, le poste d'émissions des déplacements professionnels a été ajouté au BEGES (en 2011, ces données n'avaient pas pu être consolidées). Ces données correspondent au scope 3.

Catégories d'émissions	N° Postes	Postes d'émissions	2011			2014			Evolution 2011/2014	
			Total (t CO2e)	(±) Incertitude (t CO2e)	%	Total (t CO2e)	(±) Incertitude (t CO2e)	%	(t CO2e)	%
Autres émissions indirectes de GES	13	Déplacements professionnels	nc	nc	nc	167	19	11%	nc	nc
<b>TOTAL (scope3)</b>			<b>nc</b>	<b>nc</b>	<b>nc</b>	<b>167</b>	<b>19</b>	<b>11%</b>	<b>nc</b>	<b>nc</b>

Figure 5 - Poste retenu du scope 3

### Evolution des émissions de Gaz à Effet de Serre du Département du Gers entre 2011 et 2014

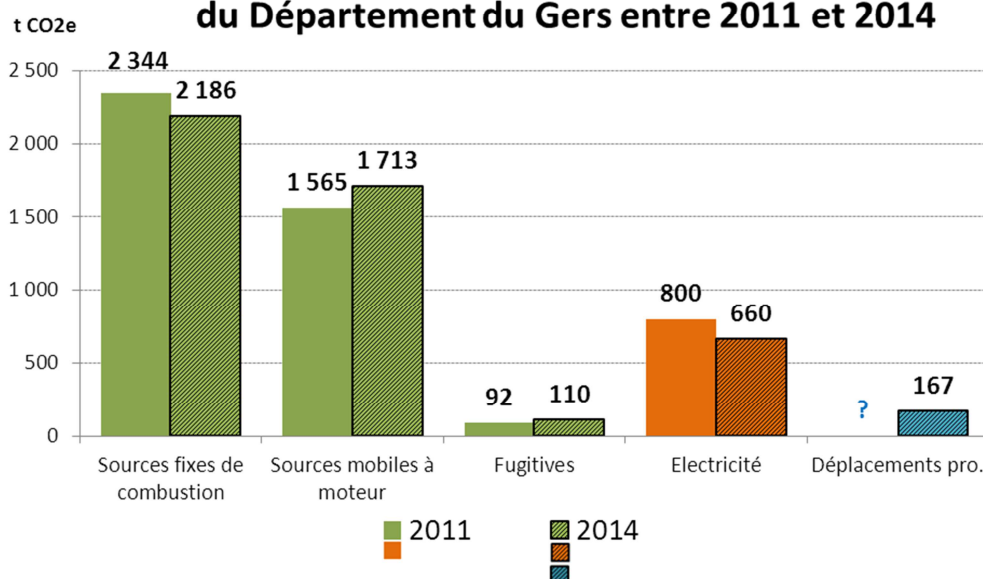


Figure 6 - Evolution entre 2011 et 2014 - Tous postes d'émission

## 6. Analyse & Descriptif des traitements des données

### POTENTIELS DE RECHAUFFEMENT GLOBAL

Par défaut, la contribution à l'augmentation de l'effet de serre de chacun des GES est calculée en utilisant les potentiels de réchauffement climatique (PRG) à 100 ans actualisés sur la base des dernières données par le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat). Pour l'ensemble des émissions évaluées dans les BEGES 2011 et 2014, pour chaque GES, des PRG identiques ont été utilisés.

Gaz	kg CO <sub>2</sub> e par kg	Incertitude
CO <sub>2</sub>	1	0%
N <sub>2</sub> O	265	30%
CH <sub>4</sub> fossile	30	30%
CH <sub>4</sub> biogénique	28	30%

Tableau 1 - PRG à 100 ans du 5<sup>ème</sup> rapport du GIEC

### POSTE 1 : ÉMISSIONS DE SOURCES FIXES DE COMBUSTIBLES

#### OBTENTION DES RÉSULTATS

En 2014, le patrimoine détenu ou occupé par le Département représente 324 683 m<sup>2</sup>. En appliquant l'approche contrôle financier, le périmètre du BEGES concerne 253 046 m<sup>2</sup> répartis sur 124 sites. En affinant cette surface avec le dernier recensement des DPE (Diagnostics de Performances Énergétique), 159 394 m<sup>2</sup> du BEGES sont chauffés dont 89% avec de l'énergie fossile.

	Unité	2011	2014
<b>GAZ NATUREL</b>			
Surface du périmètre chauffée	m <sup>2</sup>	100 769	100 775
Surface où les données sont connues	m <sup>2</sup>	95 168	94 079
Consommations connues	kWh PCI	7 267 456	6 151 584
% incertitudes sur les données de consommation à estimer	%	6%	7%
<b>PROPANE UNIQUEMENT</b>			
Surface du périmètre chauffée	m <sup>2</sup>	10 673	8 627
Surface où les données sont connues	m <sup>2</sup>	5 723	4 650
Consommations connues	kWh PCI	216 071	998 780
% incertitudes sur les données de consommation à estimer	%	46%	46%
<b>FIUOL UNIQUEMENT</b>			
Surface du périmètre chauffée	m <sup>2</sup>	10 350	9 253
Surface où les données sont connues	m <sup>2</sup>	10 350	5 953
Consommations connues	L	32 599	25 787
% incertitudes sur les données de consommation à estimer	%	0%	64%
<b>PROPANE lorsque Chauffage PROPANE + FIUOL</b>			
Surface du périmètre chauffée	m <sup>2</sup>	20 594	23 307
Surface où les données sont connues	m <sup>2</sup>	6 680	18 751
Consommations connues	kWh PCI	228 430	344 459
% incertitudes sur les données de consommation à estimer	%	68%	20%
<b>FIUOL lorsque Chauffage PROPANE + FIUOL</b>			
Surface du périmètre chauffée	m <sup>2</sup>	20 594	23 307
Surface où les données sont connues	m <sup>2</sup>	6 680	18 751
Consommations connues	L	20 191	85 867
% incertitudes sur les données de consommation à estimer	%	68%	20%

kWh = kilowattheure ; PCI = Pouvoir Calorifique Inférieur

Tableau 2 - Données utilisées pour calcul des GES - Poste d'émission N°1

Facteurs d'émission des combustibles fossiles (combustion) (extrait de Bilan Carbone® version 7.4)	Émissions totales	Découpage des émissions par type de GES		
		CO <sub>2</sub>	CH <sub>4</sub> f + CH <sub>4</sub> b	N <sub>2</sub> O
kg CO <sub>2</sub> e par kWh PCI				
Gaz naturel, France continentale	0,204	0,201	0,00054	0,00239
Propane, France continentale	0,233	0,230	0,00033	0,00239
kg CO <sub>2</sub> e par litre				
Fioul domestique, France continentale	2,676	2,66	0,00213	0,0141

CH<sub>4</sub> f = méthane fossile ; CH<sub>4</sub> b = méthane biogénique

kg CO<sub>2</sub>e = kilo équivalent dioxyde de carbone

kWh = kilowattheure ; PCI = Pouvoir Calorifique Inférieur

Tableau 3 - Facteurs d'émission utilisés - Poste d'émission N°1

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### **Ce poste d'émission représente 45% du BEGES.**

En 2011 les données de combustibles consommés étaient connues pour 77% des surfaces chauffées, 89% en 2014. Cette augmentation du suivi des données correspond à un delta de 140 tCO<sub>2</sub>e. Cette augmentation est compensée par une diminution des consommations estimées de combustibles pour respectivement 23% des surfaces chauffées en 2011, 11% en 2014 (- 298 tCO<sub>2</sub>e).

**Entre 2011 et 2014, les émissions directes de sources fixes de combustion du Département ont diminué de 158 tCO<sub>2</sub>e.**

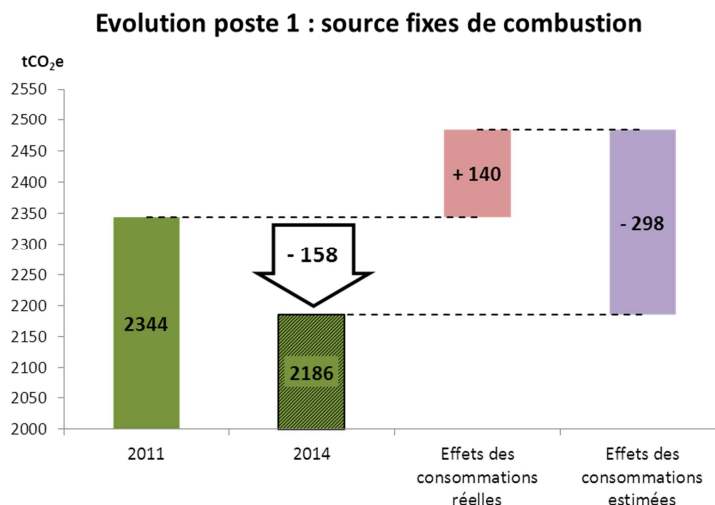


Figure 7 - Evolution entre 2011 et 2014 - Poste d'émission N°1

## POSTE 2 : ÉMISSIONS DE SOURCES MOBILES À MOTEUR THERMIQUE

### OBTENTION DES RÉSULTATS

#### **Concernant le patrimoine du Conseil Départemental :**

La totalité de la consommation de la flotte de véhicules du Conseil Départemental est suivie par le Service du Parc Départemental. Les données sont donc disponibles en litres par type de carburant et ont été traitées directement avec leurs facteurs d'émission de la base carbone.

#### **Concernant le patrimoine des délégataires :**

Une partie des données ont été fournies en litres par les différents délégataires et traitées directement avec les facteurs d'émission de la base carbone. Certaines émissions ont été estimées sur la base de kilomètres parcourus, en appliquant les facteurs d'émission d'une « voiture particulière mixte essence/gazole »

	Unité	2011	2014
<b>PARC CONSEIL DÉPARTEMENTAL</b>			
Gasoil	L	386 613	443 016
Sans-Plomb	L	9 706	8 416
Fioul	L	175 728	14
GNR	L	6 813	207 976
Diester	L	32 600	11 075
<b>DÉLÉGATAIRES</b>			
Gasoil	L	22 964	11 050
Sans-Plomb	L	10 721	7 791
Fioul	L	0	2 443
GNR	L	0	0
Sans-Plomb	L	10 721	7 791
Diester	L	0	0
km parcourus	km	17 272	42 755

Tableau 4 - Données utilisées pour calcul des GES - Poste d'émission N°2

Facteurs d'émission des combustibles fossiles (combustion) (extrait de Bilan Carbone® version 7.4)	Émissions totales	Découpage des émissions par type de GES			Émissions de CO <sub>2</sub> liées à la biomasse
		CO <sub>2</sub>	CH <sub>4</sub> f + CH <sub>4</sub> b	N <sub>2</sub> O	
kg CO <sub>2</sub> e par litre					
Essence à la pompe (SP 95 - SP 98), France continentale	2,264	2,24	0,00540	0,0183	0,118
Fioul domestique, France continentale	2,676	2,66	0,00213	0,0141	0
Gazole non routier, France continentale	2,511	2,49	0,00113	0,0200	0,145
Gazole routier à la pompe, France continentale	2,511	2,49	0,00113	0,0200	0,145

Facteurs d'émission des déplacements, voiture particulière (combustion) (extrait de Bilan Carbone® version 7.4)	Émissions totales	Découpage des émissions par type de GES			Émissions de CO <sub>2</sub> liées à la biomasse
		CO <sub>2</sub>	CH <sub>4</sub> f + CH <sub>4</sub> b	N <sub>2</sub> O	
kg CO <sub>2</sub> e par véhicule.km					
Voiture particulière mixte essence/gazole moyenne	0,170545	0,169	0,000185	0,00136	0,00951

CH<sub>4</sub> f = méthane fossile ; CH<sub>4</sub> b = méthane biogénique

kg CO<sub>2</sub>e = kilo équivalent dioxyde de carbone

Tableau 5 - Facteurs d'émission utilisés - Poste d'émission N°2

## ANALYSE DES RÉSULTATS

**Ce poste d'émission représente 35% du BEGES.**

**Entre 2011 et 2014, les émissions directes de sources mobiles à moteur thermique ont augmenté de 148 tCO<sub>2</sub>e.**

Cette augmentation est surtout due aux émissions du Parc Départemental (+174 tCO<sub>2</sub>e), car les émissions des délégataires ont diminué sur la même période (-26 tCO<sub>2</sub>e).

L'augmentation des émissions par le Parc Départemental est essentiellement due aux émissions des engins routiers pour l'entretien des routes.

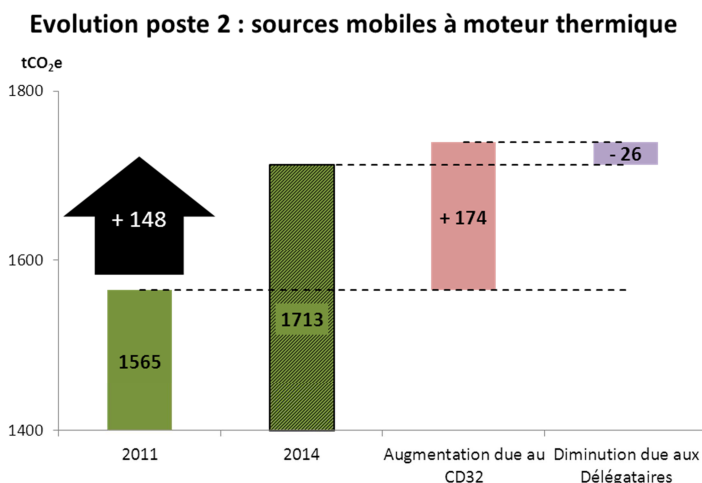


Figure 8 - Evolution entre 2011 et 2014 - Poste d'émission N°2

## POSTE 4 : ÉMISSIONS DIRECTES FUGITIVES

### OBTENTION DES RÉSULTATS

Le périmètre du BEGES concernait 100 groupes froids en 2011, 131 en 2014. La charge de ces groupes est connue pour certains d'entre eux. Pour les données manquantes, une estimation a été réalisée à partir de la moyenne observée sur les groupes connus. Concernant les délégataires, les données ont été collectées sous forme de puissances des groupes froids installés.

L'utilitaire clim\_froid\_V7 de l'outil Bilan Carbone® a ensuite été utilisé afin d'estimer les fuites annuelles de ces différents groupes froids.

	Unité	2011	2014
Nombre de groupes froids	nbr	100	131
<b>PUISSANCE FRIGORIFIQUE</b>			
R22	kW	27,793	7,133
R134A	kW		0,667
R404A	kW	414,900	632,200
R407C	kW	103,662	9,400
R410A	kW	409,868	330,117
<b>INCERTITUDE SUR LA PUISSANCE FRIGORIFIQUE</b>			
R22	%	58%	33%
R134A	%		0%
R404A	%	58%	0%
R407C	%	58%	0%
R410A	%	58%	45%
<b>QUANTITÉ ÉMISE EN UTILISATION</b>			
R22	(kg/an)	0,834	0,214
R134A	(kg/an)		0,020
R404A	(kg/an)	12,447	18,966
R407C	(kg/an)	3,110	0,282
R410A	(kg/an)	12,296	9,904
<b>INCERTITUDE SUR LA QUANTITÉ ÉMISE</b>			
R22	%	79%	67%
R134A	%		50%
R404A	%	79%	50%
R407C	%	79%	50%
R410A	%	79%	73%

Tableau 6 - Données utilisées pour calcul des GES - Poste d'émission N°4

Facteurs d'émission (extrait de Bilan Carbone® version 7.4)		kg CO <sub>2</sub> e par kg	Incertitude
<b>Halocarbures de Kyoto</b>			
R134a		1 550	30%
R404a		4 550	30%
R407c		1 920	30%
R410a		2 250	30%
<b>Gaz hors Kyoto</b>			
R22		2 110	30%

Tableau 7 - Facteurs d'émission utilisés - Poste d'émission N°4

### ANALYSE DES RÉSULTATS

**Ce poste d'émission représente 2% du BEGES.**

**Entre 2011 et 2014, les émissions directes fugitives ont augmenté de 18 tCO<sub>2</sub>e.**

Cette augmentation est essentiellement due à l'augmentation du nombre de groupes froids au sein de la collectivité.

### Evolution poste 4 : Emissions directes fugitives

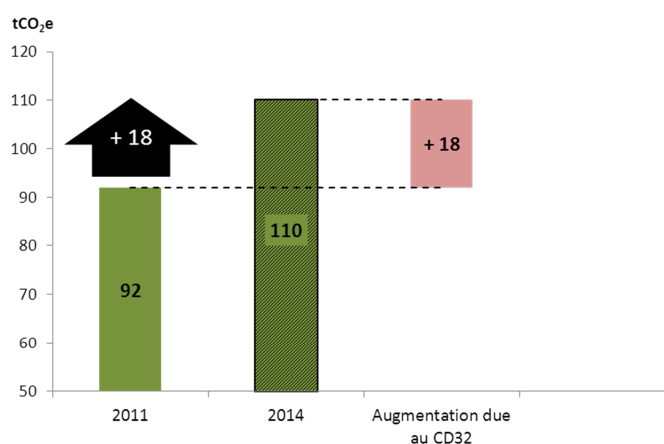


Figure 9 - Evolution entre 2011 et 2014 - Poste d'émission N°4

## POSTE 6 : ÉMISSIONS INDIRECTES LIÉES À LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

### OBTENTION DES RÉSULTATS

Les consommations d'électricité sont connues pour 74% des surfaces en 2011, 86% en 2014. Pour les données manquantes, les consommations ont été estimées en s'appuyant sur les moyennes de consommation pour les bâtiments tertiaires, et en distinguant les surfaces utilisant un chauffage électrique.

	Unité	2011	2014
<b>ÉLECTRICITÉ</b>			
% de Superficie du périmètre où les données sont connues	%	74%	86%
Consommations connues	kWh	6 807 511	7 093 610
Pour estimation électricité spécifique			
Surface de bâtiments chauffés au fossile	m <sup>2</sup>	38 406	20 794
Pour estimation électricité chauffage			
Surface bâtiments chauffés à l'électricité	m <sup>2</sup>	1 390	2 154

**Tableau 8 - Données utilisées pour calcul des GES - Poste d'émission N°6**

Facteurs d'émission de l'électricité de réseau (production) (extrait de Bilan Carbone® version 7.4)	2011	2014
kg CO <sub>2</sub> e par kWh	0,062	0,060

Facteurs d'émission consommation d'électricité (extrait de Bilan Carbone® version 7.4)	kg CO <sub>2</sub> e par kWh	kWh par m <sup>2</sup> .an	kg CO <sub>2</sub> e par m <sup>2</sup> .an
Bureaux chauffés au fossile (France)	0,075	121	9,1
Bureaux chauffés à l'électricité (France)	0,075	283	21,2

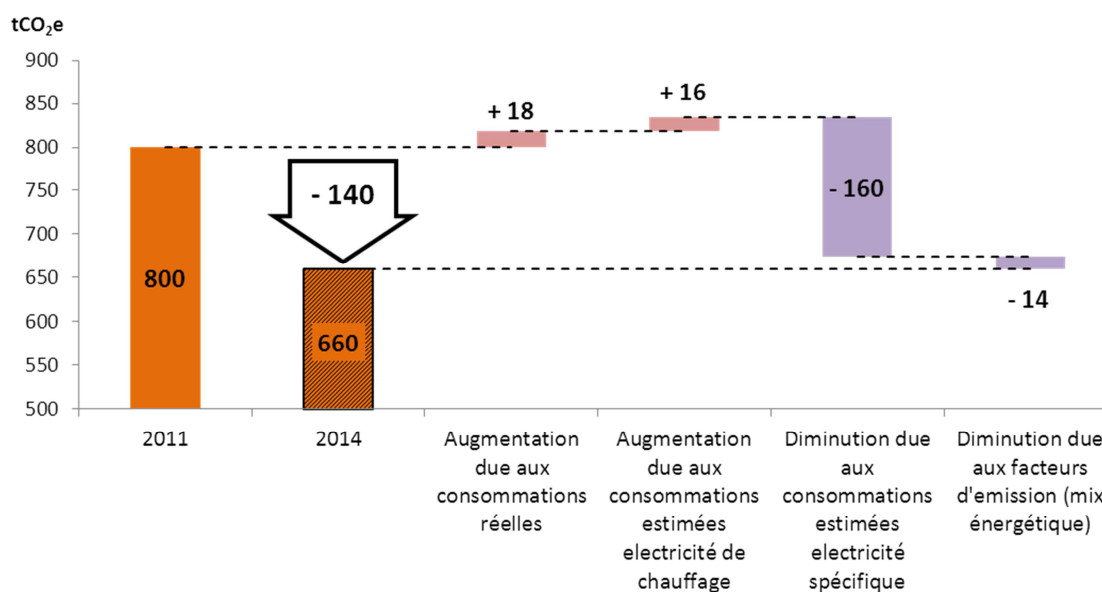
**Tableau 9 - Facteurs d'émission utilisés - Poste d'émission N°6**

### ANALYSE DES RÉSULTATS

**Ce poste d'émission représente 14% du BEGES.**

**Entre 2011 et 2014, les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité ont diminuées de 140 tCO<sub>2</sub>e.** Sur cette diminution de 140 tCO<sub>2</sub>e, 10% sont exogènes et sont liées aux facteurs d'émissions. En effet, pour une même quantité d'électricité consommée, l'électricité consommée en 2014 était moins émettrice de GES que celle de 2011. La majeure partie de ces diminutions provient des estimations des consommations d'électricité spécifique (c'est-à-dire d'électricité hors chauffage électrique), pour des surfaces de près de 38 400 m<sup>2</sup> en 2011 et de 20 800 m<sup>2</sup> en 2014.

#### Evolution poste 6 : Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité



**Figure 10 - Evolution entre 2011 et 2014 - Poste d'émission N°6**



## POSTE 13 : DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

### OBTENTION DES RÉSULTATS

En 2014, les données utilisées pour le calcul des GES ont été fournies par la Direction des Ressources Humaines. En 2011, ces données n'ont pu être consolidées.

	Unité	2011	2014
<b>DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS</b>			
Voiture particulière essence/gazole (0-5 CV)	km	nc	261 784
Voiture particulière essence/gazole (6-10 CV)	km	nc	219 373
Autocar	km	nc	1 699
TER Gazole	km	nc	2 377
Train Grandes Lignes	km	nc	3 271
TGV	km	nc	22 250
Avion	km	nc	153433

**Tableau 10 - Données utilisées pour calcul des GES - Poste d'émission N°13**

Facteurs d'émission (extrait de Bilan Carbone® version 7.4)	Emissions totales		
<b>Déplacements en voiture particulière</b> kg CO2e par véhicule.km	fabrication	amont	combustion
Voiture particulière]0-5CV] mixte essence/gazole	0,040	0,039	0,152
Voiture particulière [6-10CV] mixte essence/gazole	0,040	0,045	0,179

Facteurs d'émission (extrait de Bilan Carbone® version 7.4)	Emissions totales		
<b>Déplacements en bus</b> kg CO2e par passager.km	fabrication	amont	combustion
Autocar	0	0,037	0,144

Facteurs d'émission (extrait de Bilan Carbone® version 7.4)	TER, gazole	Train grande ligne	TGV
<b>Déplacements en train</b> kg CO2e par personne.km	0,080	0,006	0,004

Facteurs d'émission (extrait de Bilan Carbone® version 7.4)	Emissions totales		
<b>Déplacements en avion</b> kg CO2e par personne.km	amont	combustion	hors Kyoto
100-180 sièges, 0-1000 km	0,030	0,142	0,142

**Tableau 11 - Facteurs d'émission utilisés - Poste d'émission N°13**

### ANALYSE DES RÉSULTATS

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Total (t CO2e)	Total (kg CO2e)	2014 (±) Incertitude		km	g/km
					(kg CO2e)	%		
Autres émissions indirectes de GES	13	Déplacements professionnels	167	167 120	18 936	11%		
		<i>dont</i>						
		voiture	118	118 361	11 856	10%	481 157	246
		bus	0	308	152	49%	1 699	181
		train	0	290	49	17%	27 898	10
avion	48	48 161	14 764	31%	153 433	314		

**Figure 11 - Déplacements professionnels (hors véhicules de service)**

**Pour une même distance, les déplacements des agents de la collectivité en avion sont 30 fois plus émetteur en gaz à effet de serre que leurs déplacements en train.**

**Ce poste d'émission représente 3% du BEGES.**

## 7.Élément d'appréciation sur les incertitudes

La réalisation du BEGES s'est effectuée à partir du tableur de la Base Carbone® (version 7.4). Comme pour toute approche « physique », celle-ci fournit des valeurs dont la précision est inévitablement imparfaite. L'un des principes de la méthode est que les résultats doivent toujours être affichés avec leur incertitude, afin de connaître le degré de confiance que l'on peut placer dans les résultats obtenus (cf. [Figure 3 - Résultats BEGES 2014](#) , [Figure 4 - Evolution BEGES à périmètre constant \(scope 1 et scope 2\)](#) , [Figure 11 - Déplacements professionnels \(hors véhicules de service\)](#) )

Une incertitude (ou marge d'erreur) de x% signifie pour le BEGES que la probabilité qu'une valeur inconnue, déterminable uniquement par le calcul, ne s'écarte pas de plus de x% de la valeur réelle (pas nécessairement mesurable) est supérieure à 95%.

Les incertitudes entre postes d'émissions étant indépendantes les unes entre elles, elles se somment en prenant en compte la racine carrée de la somme des carrés des incertitudes de chaque poste d'émissions de gaz à effet de serre.

**Ainsi, le BEGES 2014, pour les **scope 1** et **scope 2** est de 4 669 tCO<sub>2e</sub>, plus ou moins 224 tCO<sub>2e</sub>, soit une incertitude inférieure à 5%.**

Dans les tableurs qui ont permis de déterminer le BEGES, chaque calcul élémentaire dispose de sa propre incertitude (un calcul élémentaire est une donnée d'activité multipliée par un facteur d'émission). Cette incertitude par calcul élémentaire combine l'incertitude estimée sur le facteur d'émission (par exemple le nombre de kilo équivalent carbone issu de la combustion d'un litre d'essence est supposé connu avec une incertitude « y »), et l'erreur estimée sur les données retenues pour le calcul (exprimant par exemple l'imprécision « z » avec laquelle la quantité d'essence consommée par la collectivité est connue).

$$x = \text{incertitude totale} = 1 - (1 - \text{incertitude sur facteur d'émission}) * (1 - \text{incertitude sur données}) = 1 - (1-y)*(1-z)$$

Les incertitudes sur les facteurs d'émissions sont fournis par la Base Carbone, celles sur les données sont mentionnées dans la partie [6 - Analyse & Descriptif des traitements des données](#) )

Catégories d'émissions	N° Postes	Postes d'émissions	Incertitudes 2011		Incertitudes 2014	
			%	Justifications	%	Justifications
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	10%	Incertitudes des facteurs d'émissions Incertitude sur les données (cf. p12)	15%	Incertitudes des facteurs d'émissions Incertitude sur les données (cf. p12)
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	3%	Incertitudes des facteurs d'émissions	4%	Incertitudes des facteurs d'émissions
	4	Emissions directes fugitives	58%	Incertitudes des facteurs d'émissions Incertitude sur les données (cf. p15)	49%	Incertitudes des facteurs d'émissions Incertitude sur les données (cf. p15)
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	14%	Incertitudes des facteurs d'émissions Incertitude sur les données (23% des surfaces)	11%	Incertitudes des facteurs d'émissions Incertitude sur les données (14% des surfaces)
Autres émissions indirectes de GES	13	Déplacements professionnels	nc	nc	11%	Incertitudes des facteurs d'émissions

Figure 12 - Éléments d'appréciation sur les incertitudes

## 8. Plan d'actions

### RÉSULTATS DU PLAN D'ACTION 2011-2014

Le Conseil Départemental s'était fixé en 2011 une réduction de 15% de ses consommations thermiques et électriques pour 2020 par rapport à 2011.

En 2014, la réalisation de ces objectifs est satisfaisante (2 846 tCO<sub>2</sub>e émis par rapport aux 2 987 tCO<sub>2</sub>e prévues), soit -9% de réalisé en l'espace de 3 ans.

#### Objectif : -15% des consommations énergétiques dans les bâtiments (électricité + chaudières)

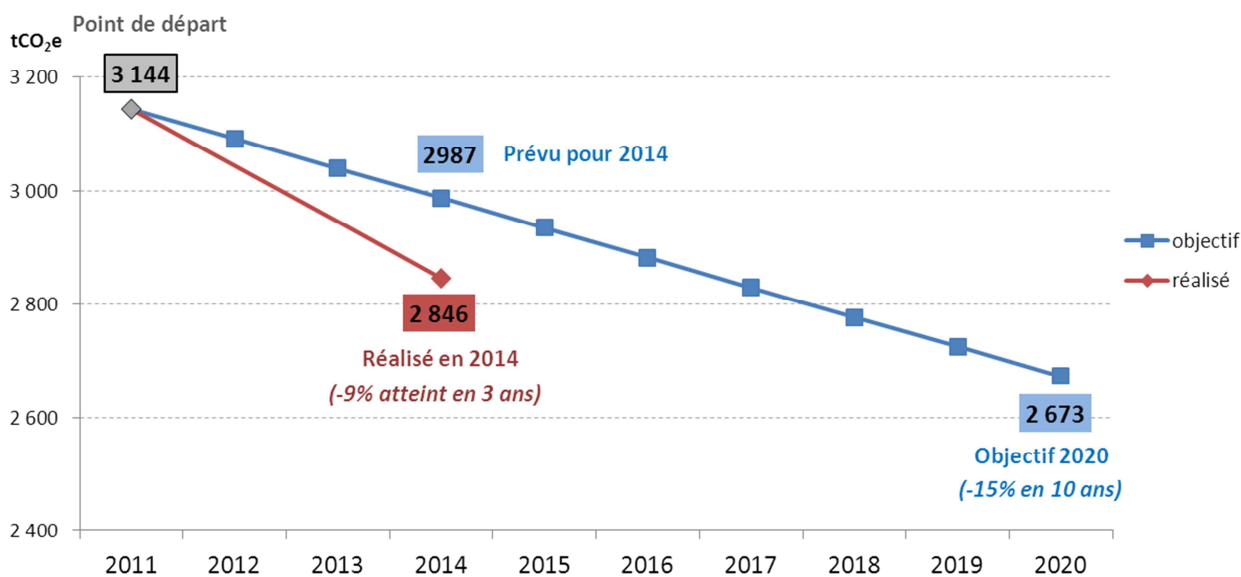


Figure 13 - Objectifs des Postes 1 et 6 à l'horizon 2020

### GROUPE DE TRAVAIL

L'identification des actions de réduction adaptées pour la période 2015-2017 des émissions de gaz à effet de serre a été réalisée par un groupe de travail constitué de :

Nom Prénom	Fonction	Service	Direction	Direction Générale	
Comby Anne	Adjointe à la cheffe de service	Service Gestion Durable du Territoire	Direction Territoires et Développement Durable (DTDD)	Direction Générale Adjointe Investissements et Territoires	
Pujos Delphine	Cheffe de service				
Sayag Séverine	Directrice				
Faggion Christine	Gestionnaire technique	Service Maintenance Patrimoine Immobilier	Direction Patrimoine Immobilier (DPI)		
Corsini Bruno	Directeur adjoint	Service Parc Départemental	Direction Déplacements Infrastructures (DDI)		
Salamon Philippe	Chef de service				
Bert-Latrille Fabrice	Directeur adjoint				
Montet Jacques	Responsable du Pôle Utilisateurs	Service Gestion des Équipements	Direction Systèmes d'Information et Techniques de Communication		Direction Générale Adjointe Ressources et Moyens
Pisoni Anne-Marie	Responsable de Cellule	Cellule préparation, coordination budgétaire et frais de déplacement	Direction Ressources Humaines (DRH)		
Boubées Maxime	Contrôleur de gestion		Direction Pilotage Évaluation et Méthodes	Direction Générale des Services	
Erguy Isabelle	Directrice adjointe				

Figure 14 - Groupe de travail du Conseil Départemental du Gers pour le BEGES

## SYNTHESE DU PLAN D' ACTIONS

<b>Actions physiques</b>	<i>Modifications des équipements ou de systèmes Ces actions sont généralement liées à un investissement</i>
N° 1-Phy-DDI	Renouveler les véhicules légers du Parc Départemental
N°2-Phy-DDI	Renouveler le « matériel technique » du Parc Départemental
N° 3-Phy-DPI	Mener une campagne de mesure des consommations énergétiques pour les optimiser
N° 4-Phy-DTDD	Équiper une salle de visio-conférence au Conseil Départemental
<b>Actions organisationnelles</b>	<i>Changement dans les processus organisationnels Modifier la façon de faire</i>
N° 5-Org-DPI	Mettre en place une programmation pluricritères pour les travaux du patrimoine bâti
N° 6-Org-DDI	Optimiser l'utilisation des véhicules de service
N° 7-Org-DRH	Optimiser les moyens de transport pour les déplacements professionnels
<b>Actions comportementales</b>	<i>Changement dans les comportements quotidiens</i>
N° 8-Comp-DTDD	Accompagner le Défi Class'énergie dans les collèges
N° 9-Comp-DRH	Former les agents à l'écoconduite
<b>Actions réglementaires</b>	<i>Issues de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte</i>
N°10-Règl-DDI	Réaliser une étude technico-économique sur les émissions de GES et de polluants atmosphériques du parc « poids-lourds »

**DESCRIPTIF SUCCINT DU PLAN D' ACTIONS**

<b>N° 1-Phy DDI</b>	<b>Renouveler les véhicules légers du Parc Départemental</b>
<b>Description</b>	<p>Le parc automobile du Département du Gers concerne, en 2014, 142 véhicules dont</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 86 en étiquette écologique A : &lt; 100 gCO<sub>2</sub>/km ;</li> <li>- 54 en étiquette écologique B : de 101 à 120 g/km.</li> </ul> <p>Lors du renouvellement du parc automobile annuel qui concerne 1/6 du parc par an, les véhicules moins émetteurs de gaz à effet de serre sont privilégiés. Le critère émission de CO<sub>2</sub> est considéré dans l'analyse des offres des fournisseurs.</p> <p>Le renouvellement prendra également en considération le type de motorisation vers une diminution de la part des véhicules diesel (85% en diesel en 2014).</p>
<b>Postes concernés</b>	N°2 : Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique
<b>Objectifs à atteindre</b>	<p>Réduction de <b>89 tCO<sub>2</sub>e en 2017</b> par rapport à 2014. Ce qui correspond à 100% du parc automobile en étiquette écologique A : &lt; 100 gCO<sub>2</sub>/km.</p> <p><i>N.B. : Depuis la loi sur la transition énergétique, les collectivités territoriales doivent acquérir, lors du renouvellement de leur parc automobile, 20% de véhicules à faibles émissions. Le niveau de ces émissions est fixé par décret (non paru lors de la rédaction de ce document : l'objectif de cette action sera donc modifié le cas échéant).</i></p>
<b>Indicateurs de suivi</b>	<p>Nombre de véhicules légers selon leur catégorie d'émission de GES</p> <p>Quantité de carburants consommés (m<sup>3</sup>)</p>
<b>Indicateur de résultat</b>	Emissions de GES (tCO <sub>2</sub> e)
<b>N° 2-Phy DDI</b>	<b>Renouveler le « matériel technique » du Parc Départemental</b>
<b>Description</b>	<p>Le Conseil Départemental assure l'entretien et la modernisation des routes départementales. Il engage ainsi des travaux de réfection ou de renouvellement de la couche de roulement des chaussées, des travaux d'entretien, des travaux de marquage horizontal, de signalisation directionnelle, et veille à la viabilité permanente du réseau en toute saison. Certaines émissions dues aux véhicules de chantier sont donc incompressibles. Le renouvellement du matériel technique prendra en compte dans la mesure des contraintes techniques le critère émission de gaz à effet de serre.</p>
<b>Postes concernés</b>	N°2 : Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique
<b>Indicateurs de suivi</b>	Quantité de carburants consommés (m <sup>3</sup> )
<b>Indicateur de résultat</b>	Emissions de GES (tCO <sub>2</sub> e)
<b>N° 3-Phy DPI</b>	<b>Mener une campagne de mesure des consommations énergétiques pour les optimiser</b>
<b>Description</b>	<p>Les gisements d'économies sont toujours très importants sur le thermique et sur l'électricité spécifique. Sur l'électricité spécifique dans les bâtiments de bureaux, il est souvent possible de réaliser 30 à 40% d'économie simplement en arrêtant les appareils qui ne devraient pas fonctionner en dehors des horaires de travail et avec de très légers investissements.</p> <p>Deux phases pour cette action :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <u>Compréhension des consommations</u> (diagnostic pour connaître la répartition des consommations tous usages). Cette phase peut être réalisé en interne</li> <li>2) <u>Optimisation</u> : une fois les bâtiments prioritaires ciblés, mise en place d'une campagne de mesure destinée à comprendre le fonctionnement de tout ce qui consomme de l'énergie et à optimiser via des préconisations. A réaliser par un prestataire spécialisé.</li> </ol>
<b>Postes concernés</b>	<p>N°1 : Emissions directes des sources fixes de combustion</p> <p>N°6 : Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité</p>
<b>Indicateurs de suivi</b>	<p>Quantité de Gaz naturel consommé (kWh PCI)</p> <p>Quantité de Propane consommé (kWh PCI)</p> <p>Quantité de Fioul consommé (m<sup>3</sup>)</p> <p>Quantité d'électricité consommée (kWh)</p>
<b>Indicateur de résultat</b>	Emissions de GES (tCO <sub>2</sub> e)

<b>N° 4-Phy-DTDD</b>	<b>Equiper une salle de visio-conférence au Conseil Départemental</b>
<b>Description</b>	Aménagement d'une salle de visioconférence au Conseil Départemental (Château de la Hourre). Cette salle permettra de réduire les déplacements professionnels grâce à un système de visiotéléphonie
<b>Postes concernés</b>	N°2 : Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique N°13 : Déplacements professionnels
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de kilomètre évités (km)
<b>Indicateur de résultat</b>	Emissions de GES (tCO <sub>2</sub> e)
<b>N° 5-Org DPI</b>	<b>Mettre en place une programmation pluri-critères pour les travaux du patrimoine bâti</b>
<b>Description</b>	Le Conseil Départemental prévoit la mise en place d'une programmation pluri-critères pour les travaux de son patrimoine bâti. Cette priorisation globale des projets et des opérations se basera sur un diagnostic technique des bâtiments et prendra en compte l'ensemble des critères techniques dont notamment : - les performances énergétiques des bâtiments et leurs DPE (Diagnostics de Performance Energétique) ; - les critères d'accessibilité dans le cadre de l'Ad'Ap (agenda d'accessibilité programmée) ; - les critères de sécurité des ERP (Etablissements Recevant du Public).
<b>Postes concernés</b>	N°1 : Emissions directes des sources fixes de combustion N°4 : Emissions directes fugitives N°6 : Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité
<b>N° 6-Org DDI</b>	<b>Optimiser l'utilisation des véhicules de service</b>
<b>Description</b>	Cette action vise à simplifier et à harmoniser la procédure de réservation des véhicules de service via l'intranet. Pour les déplacements professionnels, chaque agent aura la possibilité de réserver soit : - un des 17 véhicules de service du pool commun situé à l'Hôtel du Département ; (déjà opérationnel) - un des véhicules affectés à sa direction ou service. En fonction de la distance, un véhicule avec une motorisation appropriée (électrique, essence, ou diesel) est affecté aux agents. Cette action consiste donc à déployer cette procédure de réservation en ligne pour l'ensemble de la flotte des véhicules de service. Mais également de réaliser un diagnostic des utilisations des véhicules de service en autopartage.
<b>Postes concernés</b>	N°2 : Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de véhicules du pool commun à tous les agents Nombre de pools spécifiques sur l'application en ligne Nombre de véhicules disponibles sur l'application en ligne Nombre total de véhicules de service (quelque soit la procédure de réservation)
<b>N° 7-Org DRH</b>	<b>Optimiser les moyens de transport pour les déplacements professionnels</b>
<b>Description</b>	Les déplacements professionnels en voiture représentent plus de 481 000 km, en avion 153 000 km, et en train près de 28 000 km. L'utilisation de l'avion est un mode de transport particulièrement émetteur en gaz à effet de serre. Si les déplacements professionnels en voiture sont difficilement réductibles, ceux en avion pourraient être réduits en privilégiant l'utilisation du train.
<b>Postes concernés</b>	N°13 : Déplacements professionnels
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de kilomètre parcourus en voiture (km) Nombre de kilomètre parcourus en train (km) Nombre de kilomètre parcourus en avion (km)
<b>Indicateur de résultat</b>	Emissions de GES (tCO <sub>2</sub> e)

<b>N° 8-Comp DTDD</b>	<b>Accompagner le Défi Class'énergie dans les collèges</b>
<b>Description</b>	Le Défi Class'énergie est une campagne d'action dont l'objectif est d'engager des établissements scolaires volontaires dans une démarche de progrès continu en faveur de la maîtrise de l'énergie. Ce programme s'articule autour de 2 axes : - Le montage d'un projet qui fédère les acteurs de l'établissement sur la mise en place d'actions d'économies d'énergie ; - Le suivi des consommations d'énergie de l'établissement avec pour objectif de réaliser des économies.
<b>Postes concernés</b>	N°1 : Emissions directes des sources fixes de combustion N°6 : Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité
<b>Objectifs à atteindre</b>	8% d'économie d'énergie d'une année sur l'autre
<b>Indicateurs de suivi</b>	Quantité de Gaz naturel consommé (kWh PCI) Quantité de Propane consommé (kWh PCI) Quantité de Fioul consommé (m <sup>3</sup> ) Quantité d'électricité consommée (kWh)
<b>Indicateur de résultat</b>	Emissions de GES (tCO <sub>2</sub> e)
<b>N° 9-Comp DRH</b>	<b>Former les agents à l'écoconduite</b>
<b>Description</b>	Certains services, de par leurs activités, engendrent un grand nombre de déplacements. La mise en place d'un stage éco-conduite orienté sur les services réalisant le plus de déplacement, permettrait : - de réduire de 5% les émissions de gaz à effet de serre liées à ces déplacements ; - de réaliser des économies de carburant ; - de baisser de 15% à 20% le taux d'accidentologie.
<b>Postes concernés</b>	N°2 : Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique
<b>Objectifs à atteindre</b>	16 agents formés par an
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre d'agents formés par an
<b>N°10-Règl DDI</b>	<b>Réaliser une étude technico-économique sur les émissions de GES et de polluants atmosphériques du parc « poids-lourds »</b>
<b>Description</b>	Selon l'article 37 de la loi de transition énergétique « <i>les collectivités territoriales [...] réalisent une étude technico-économique sur l'opportunité d'acquérir ou d'utiliser, lors du renouvellement du parc, des véhicules [poids-lourds faiblement émetteurs de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques].</i> » Les critères d'émission de GES et de polluants atmosphériques seront définis dans des décrets ultérieurs à la rédaction de ce document.
<b>Postes concernés</b>	N°2 : Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique
<b>Indicateurs de suivi</b>	À définir selon décret à paraître ultérieurement à la rédaction de ce document

## 9. Informations complémentaires

Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES :  
<http://www.gers.fr>

Coordonnées de la personne responsable du bilan d'émissions de GES :

**Responsable du suivi :** Maxime Boubées

**Fonction :** Contrôleur de gestion

**Adresse :** 81 Route de Pessan 32000 Auch

**Tel :** 05. 62. 67. 31. 18

**Mail :** [mboubees@gers.fr](mailto:mboubees@gers.fr)

Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale :

- un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ? Oui

- si oui, avec quelle méthode ? Bilan Carbone V7.3



## Annexe : liste du patrimoine intégré

Site	Adresse	Ville	CP
HdD_ARCHIVES_DEPARTEMENTALES	81, route de Pessan	AUCH	32 000
HdD_CARMEL	Rue Pelletier d'Oisy	AUCH	32 000
HdD_HOTEL_DU_DEPARTEMENT+RESIDENCE	81, route de Pessan	AUCH	32 000
HdD_BATIMENT_DDI	81, route de Pessan	AUCH	32 000
HdD_FOYER_LUDOVIC_LAPEYRERE	81, route de Pessan	AUCH	32 000
HdD_BATIMENT_BOIS	81, route de Pessan	AUCH	32 000
BATIMENT_LANNES	14, Place du Maréchal Lannes	AUCH	32 000
BIBLIOTHEQUE_DEPARTEMENTALE_PRÊT	30, Chemin de Malartic	AUCH	32 000
LABO_VETERINAIRE_EAUX_AUCH	Chemin de Naréous	AUCH	32 000
LABO_AGRICOLE_VITICOLE_EAUZE	Route de Cazaubon	EAUZE	32 800
THERMES_CASTERA	Centre Thermal	CASTERAVERDUZAN	32 410
ANCIENNES_ARCHIVES_DEPT	14, rue Edgar Quinet	AUCH	32 000
ABBAYE_FLARAN	Flaran	VALENCE/BAÏSE	32 310
ARCHIVES_ANNEXE	106b, avenue de la 1ère Armée	AUCH	32 000
CHÂTEAU_LACOSTE_LUPIAC	Domaine de Lacoste	LUPIAC	32 290
PERMANENCE_PARLEMENTAIRE	Avenue de Grünberg	CONDOM	32 100
MAISON_ECLUSIERE_GRAZIAC	Graziac	CONDOM	32 100
ECLUSE_GRAZIAC	Graziac	CONDOM	32 100
ECLUSE_GAUGE	Moulin de Gauge	CONDOM	32 100
ECLUSE_PYROUETOU	Allées du Canal	CONDOM	32 100
ECLUSE_AUTIEGES	-	CONDOM	32 100
ECLUSE_BEAUREGARD	-	CONDOM	32 100
ECLUSE_FLARAN	Les Floralies	VALENCE/BAÏSE	32 310
MAQUIS_MEILHAN	Meilhan, Villefranche d'Astarac	MEILHAN	32 420
MEMORIAL_ROCLINCOURT	-	ROCLINCOURT	62 223
SALLE_DOJO_RETHOURIE	La Réthourie	AUCH	32 000
ARCHIVES_RETHOURIE	La Réthourie - Rue Pelletier d'Oisy	AUCH	32 000
BUREAUX_CARNOT_RETHOURIE	La Réthourie	AUCH	32 000
RESTAURANT_INTER_ADMINISTRATIF	Place du puits de Mothe	AUCH	32 000
FEDERATION_SOCIETES_MUSICALES	44, rue Victor Hugo	AUCH	32 000
POLE_SOCIAL_UFAS	44, rue Victor Hugo	AUCH	32 000
PROTECTION_MATERNELLE_INFANTILE	12, boulevard Sadi Carnot	AUCH	32 000
MISSION_LOCALE_EMPLOI_AUCH	7, rue Arago	AUCH	32 000
UTAS_CONDOM	4, rue Buzon	CONDOM	32 100
UTAS_NOGARO	8, avenue Cassou de Herre	NOGARO	32 110
PAS_VIC_FEZENSAC	10 rue des femmes	VIC FEZENSAC	32 190
PAS_LOM_LECTOURE	2, rue Sainte Claire	LECTOURE	32 700
PAS_GIMONT	13, place Saint Eloi	GIMONT	32 200
PAS_GIM_LOMBEZ	8, place de l'hôtel de Ville	LOMBEZ	32 220
PAS_MARCIAC	Chemin de Ronde	MARCIAC	32 230
PARC_DEPARTEMENTAL	1,rue Jean de la Fontaine	AUCH	32 000
SLA_MAUVEZIN	17, rue des Justices	MAUVEZIN	32 120
SE_FLEURANCE	Au Levant du Greta Avenue d'Artagnan	FLEURANCE	32 500
SE_LECTOURE	12, route de Tané	LECTOURE	32 700
SE_RISCLE	A Pimbous - Route de Bordeaux	RISCLE	32 400
SLA_MASSEUBE	13, avenue de Couziers	MASSEUBE	32 140
SE_LOMBEZ	Avenue de la Gaillou - A la Ribère	LOMBEZ	32 220
SE_LOMBEZ_ANNEXE	Rue du 19 mars 1962	LOMBEZ	32 220
SE_MONTESQUIOU	A Puchouau	MONTESQUIOU	32 320
PA_SARAMON	A Larrouy	SARAMON	32 450
SE_L'ISLE_JOURDAIN	A Poumadères - Rte de Toulouse	L'ISLE JOURDAIN	32 600
PA_MIRADOUX	A Fezendes	MIRADOUX	32 340
SLA_PLAISANCE	11, rue de Barbat	PLAISANCE	32 160
SE_MIELAN	A Bataillé - Rte nationale	MIELAN	32 170
SE_NOGARO	La Gare - 23, chemin d'Estalens	NOGARO	32 110
EX_SUBDI_VALENCE/BAÏSE	8, avenue des Acacias	VALENCE/BAÏSE	32 310
SE_EAUZE	Chemin du Vert Galant	EAUZE	32 800
SE_CONDOM	Quartier de la Jouabs - Route de Lectoure	CONDOM	32 100
SE_VIC_FEZENSAC	A Fagia - Route de Marambat	VIC FEZENSAC	32 190
PA_JEGUN	A Janoulié	JEGUN	32 360
PA_COLOGNE	RN 116	COLOGNE	32 430
PA_MIRANDE	Chemin de Ronde	MIRANDE	32 300

Site	Adresse	Ville	CP
PA_GIMONT	Lieu dit "l'Arteton"	GIMONT	32 200
Collège AUCH-Carnot - EXTERNAT	Chemin de la Réthourie	AUCH	32 000
Collège AUCH-Carnot - CANTINE	Rue de Blazy	AUCH	32 000
Collège AUCH-Carnot - INTERNAT	Chemin de la Réthourie	AUCH	32 000
Collège AUCH-Carnot - GYMNASSE	Chemin de la Réthourie	AUCH	32 000
Collège AUCH-Mathalin	Rue Guillaume Pujos	AUCH	32 000
Collège AUCH-Mathalin	Rue Guillaume Pujos	AUCH	32 000
Collège AUCH-Mathalin	Rue Guillaume Pujos	AUCH	32 000
Collège AUCH-Salinis	5, place Salinis	AUCH	32 000
Collège AUCH-Salinis Petit Lycée	Place Salinis	AUCH	32 000
Collège AUCH-SEGPA Salinis	Rue Barbanègre	AUCH	32 000
Collège AUCH-SEGPA Mécanique	Rue Barbanègre	AUCH	32 000
Collège AUCH-SEGPA Atelier bois	Rue Barbanègre	AUCH	32 000
Collège Vert - AIGNAN	Avenue du docteur Dousset	AIGNAN	32 290
Collège Vert - AIGNAN - Salle technologie	Avenue du docteur Dousset	AIGNAN	32 290
Collège Vert - INTERNAT	Chemin de Lasberdesques	AIGNAN	32 290
Collège Vert - RESTAURANT SCOLAIRE	Avenue du docteur Dousset	AIGNAN	32 290
Collège Saint Exupéry - CONDOM	Avenue des Mousquetaires	CONDOM	32 100
Collège Hubert Reeves - FLEURANCE	Parc Cazes	FLEURANCE	32 500
Collège Edouard Lartet - GIMONT	Chemin de l'Arleton	GIMONT	32 200
Collège Louise Michel - L'ISLE JOURDAIN	Avenue Jean François Bladé	L'ISLE JOURDAIN	32 600
Collège du Fezensaguet - MAUVEZIN	15 rue des Justices	MAUVEZIN	32 120
Collège du Fezensaguet - GYMNASSE	15 rue des Justices	MAUVEZIN	32 120
Collège de l'Astarac - MIRANDE	Avenue de d'Artagnan	MIRANDE	32 300
Collège du Val d'Adour - RISCLE	13, place du foirail	RISCLE	32 400
Collège Gabriel Séailles - VIC FEZENSAC	4, place Zaccharie Bacqué	VIC FEZENSAC	32 190
Collège du Lac de l'Uby - CAZAUBON	1, boulevard des Pyrénées	CAZAUBON	32 150
Collège Jean Rostand - EAUZE	5, avenue Gounon	EAUZE	32 800
Collège de Marciac - MARCIAC	Chemin de Ronde	MARCIAC	32 230
Collège de Marciac - CANTINE	Chemin de Ronde	MARCIAC	32 230
Collège de Marciac - INTERNAT	Rue Henri Laignaux	MARCIAC	32 230
Collège Beauregard - MASSEUBE	Rue Jean Cassé	MASSEUBE	32 140
Collège Vasconie - MIELAN	Avenue des Pyrénées	MIELAN	32 170
Collège Pasteur - PLAISANCE	32, rue Sainte Quitterie	PLAISANCE	32 160
Collège François de Belleforest - SAMATAN	1, cité du Roc	SAMATAN	32 130
GENDARMERIE_BASSOUES	Grande Rue	BASSOUES	32 320
GENDARMERIE_MAUVEZIN	78, rue de la République	MAUVEZIN	32 120
GENDARMERIE_MIRADOUX	Avenue de Lecture	MIRADOUX	32 340
CINEMA_CONDOM	Allées Jean Jaurès	CONDOM	32 100
CINEMA_FLEURANCE	Rue du Moulin	FLEURANCE	32 500
CINEMA_MIRANDE	9, rue Desmonds	MIRANDE	32 300
CINEMA_VIC_FEZENSAC	Place Saint Avit	VIC FEZENSAC	32 190
CINEMA_ISLE_JOURDAIN	6, rue Jean Bart	L'ISLE JOURDAIN	32 600
PEPINIERE_ENTREPRISES_CEEI	Rue Roger Salengro	AUCH	32 000
I.U.F.M (Formation des Maîtres)	24, rue d'Embaquès	AUCH	32 000
I.U.T. (Biologie Appliquée)	24, rue d'Embaquès	AUCH	32 000
I.U.T. (GEA)	24, rue d'Embaquès	AUCH	32 000
I.U.T. 3ème Dept	24, rue d'Embaquès	AUCH	32 000
CENTRE_VACANCES_ARREAU	Domaine de Serres	ARREAU	65 240
SALLE_HORS_SAC PEYRESOURDE	Résidence du Louron	PEYRAGUDES	65 240
LOGEMENT_BDP	30, Chemin de Malartic	AUCH	32 000
LOGEMENT_DGS RAMON (vendu en 2014)	14, rue du professeur Ramon	AUCH	32 000
LOGEMENT_FONCTION_MARCIAC	2 bis chemin de la Chapelle	MARCIAC	32 230
LOGEMENT_FONCTION_EAUZE	12, avenue Saubouires	EAUZE	32 800
LOGEMENT_FONCTION_RISCLE	5882 route d'Aquitaine	RISCLE	32 400
CENTRE_ADMINISTRATIF	42, rue Boissy d'Anglas	AUCH	32 000
COMITE_DEPARTEMENTAL_TOURISME_LOISIRS	3, boulevard Roquelaure	AUCH	32 000
THERMES_LECTOURE	Centre Thermal	LECTOURE	32 700
Téléassistance			
SEMPA		NOGARO	32 700
CACG (6 DSP)			
MDPH			
CAUE			
OFFICE HLM			
SDAN			

## Évolution du périmètre entre 2011 et 2014

- sont sortis du périmètre pour vente,

ANCIENNE_DIRECTION_SERVICES_VETERINAIRES	108, avenue de la 1ère Armée	AUCH	32 000
PA_SIMORRE (EDF=Dépôt de Simorre)	La Béziade	SIMORRE	32 420
PA_SAINTE_CLAR	A Bollane	SAINTE CLAR	32 380
PA_MONTREAL	Au Pont	MONTREAL	32 250

-sont entrés dans le périmètre

PA_MIRANDE	Chemin de Ronde	MIRANDE	32 300
PA_GIMONT	Lieu dit "l'Arteton"	GIMONT	32 200
SDAN			

- sont également sortis du périmètre en anticipation de la Loi NOTRe et regard du manque de fiabilité des informations reçues, les émissions directes dues au transport scolaire et interurbain.

**Les BEGES 2011 et 2014 ont été calculés avec le même périmètre, et les facteurs d'émission de la version 7.4 Bilan Carbone®.**